**Fiche-conseils pour une première rentrée réussie**

*A compléter / illustrer à votre convenance et à remettre aux parents en juin à l’issue de la réunion collective. Ne pas oublier de l’adresser également aux parents absents.*

Votre enfant va entrer à l'école maternelle. L'équipe éducative lui souhaite la bienvenue ainsi qu'à sa famille. C'est une étape importante qui va s'accompagner de changements. Pour que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, voici quelques recommandations et renseignements utiles.

**Avant la rentrée :**

- Parler de l'école à votre enfant de façon positive.

- Feuilleter avec lui son livret d'accueil.

- Découvrir les abords de l'école lors de promenades.

- Exprimer le fait que vous êtes heureux qu'il aille à l'école.

**Les premiers jours d'école de votre enfant :**

- Accompagner vous-même, dans la mesure du possible, votre enfant à l’école.

- Remplir les documents administratifs (fiche de renseignements, liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant) et fournir une attestation d'assurance.

**Courant septembre :**

- Une réunion d'information sera organisée à l’école. Elle aura lieu le……………..

**Tout au long de l'année :**

- Respecter les horaires.

- Signaler toute absence de votre enfant.

- Communiquer sans modération avec les enseignants

**Et surtout :**

- Autoriser votre enfant à venir avec son doudou. Cela l'aidera à faire le lien entre la maison et l'école.

- Ne partez pas sans lui dire au revoir.

- Lui dire qui viendra le chercher.

- Lui parler de l'école, de ce qu'il va apprendre.

- Lui parler de la cantine et du dortoir.

- Ne vous inquiétez pas s'il pleure, c'est tout à fait normal les premiers jours.

**La rentrée s'effectuera de manière échelonnée (le cas échéant) :**

La première rentrée scolaire représente souvent pour le petit enfant la première séparation avec le milieu familial. Il perd ses repères habituels et découvre de nouveaux espaces, une nouvelle organisation du temps, d’autres enfants et des adultes différents.

***Présenter l'organisation validée en fin d’année***